

Fnac

3,9 Mrds€

de CA sur l'exercice en 2014

585 M€

de ventes estimées sur internet

14500

salariés

184

magasins, dont 111 en France

Source: Fnac



La Fnac proche d'un accord pour

Les deux distributeurs ont trouvé un accord financier le 6 novembre, mais il reste à confirmer d'ici au 20 novembre. Puis il faudra passer l'étape de l'Autorité de la concurrence, tout en maintenant les cours des deux entreprises.

LA NOUVELLE OFFRE DE LA FNAC

- **1 action Fnac pour 37 actions Darty**, financée en papier ou en cash à hauteur de 95 M€ à se répartir au prorata.
- **856 M€ de valorisation pour Darty PLC** à l'issue de cette 2^e offre, contre 720 M€ lors de la 1^{re} offre, et 515 M€ la veille de son dépôt.

CE QUI RESTE INCHANGÉ

- **Le volet industriel** du projet demeure identique.
- **Garder les deux enseignes** indépendantes.
- **Jouer sur les synergies**, notamment à l'achat.

Une nouvelle étape a été franchie dans le processus de rachat de Darty par la Fnac lancé le 30 septembre. Le 6 novembre, les conseils d'administration des deux groupes ont indiqué avoir trouvé un accord sur « les termes clés d'une offre potentielle recommandée de la Fnac portant sur l'ensemble du capital émis ou à

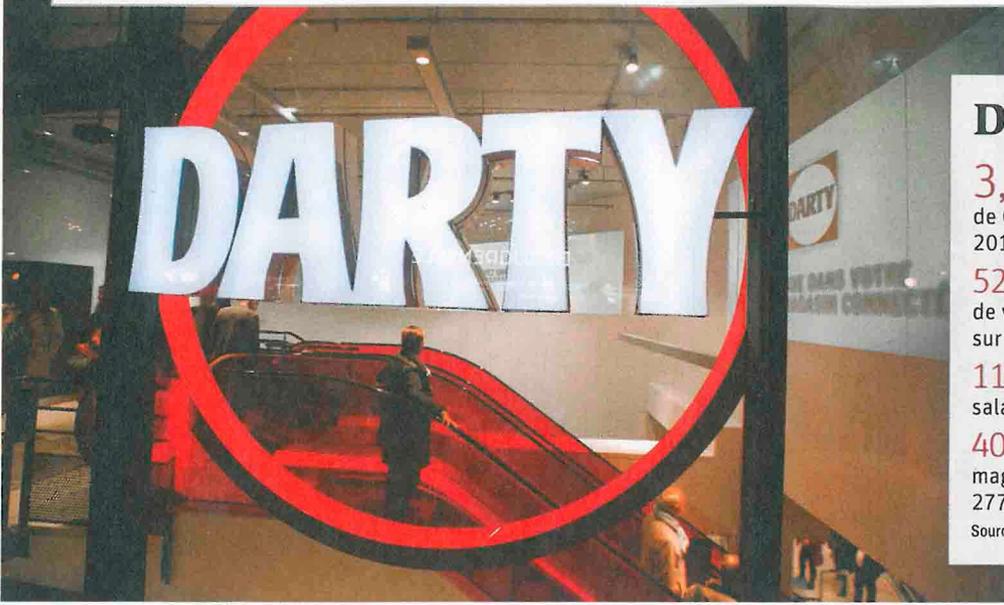
émire de Darty ». Par rapport à l'offre initiale, la Fnac a décidé de rémunérer une partie du rachat des actions de Darty en cash, à hauteur de 95 M€. La montée du cours a fait le reste, valorisant le champion de l'électrodomestique à une plus juste échelle, au moins si l'on en croit la partie Darty. La prime pour l'actionnaire est passée de 27 à 48 % de la valeur de l'action Darty au moment de l'annonce du projet. Si elle est conduite à terme, l'opération valorisera les 100 % d'actions Darty qui seront acquises par la Fnac à 856 M€, contre 720 M€ lors de la première offre, quand Darty valait 515 M€ en Bourse.

Partie du paiement en cash

Surtout, l'acheteur a ajouté un élément indispensable aux investisseurs anglo-saxons actionnaires de Darty, peu enclins à ne recevoir que du papier (1 action Fnac pour

37 actions Darty) dans une opération qui les verrait se retrouver actionnaires d'une entreprise française, cotée à Paris. Pour convertir ces sceptiques, la Fnac a prévu une enveloppe de 95 M€ à se répartir *au prorata* des actionnaires qui souhaiteraient sortir de Darty sans prendre l'offre en actions. Sachant que deux des principaux actionnaires de Darty PLC – le fonds Knight Vinke Asset Management (14,34 % du capital) et DNCA Finance SA (9,29 %) – ont annoncé leur intention de souscrire à 100 % de l'offre en action, appuyant la stratégie prônée par la Fnac. À noter que ces 95 M€ ne feront pas l'objet de lignes de crédit supplémentaires, précise l'acheteur. Elles seront financées par le cash excédentaire et la trésorerie de la Fnac, forte « d'un bilan très solide ».

Pour autant, rien n'est encore fait. Darty a demandé un délai



PHOTOS PASCAL SITTLE/REA

Darty

3,5 Mrds€

de CA sur l'exercice
2014-2015

525 M€

de ventes estimées
sur internet

11 000

salariés

400

magasins, dont
277 en France

Source: Darty

racheter Darty

pour le dépôt de l'accord formel aux autorités boursières britanniques, prévu le 11 novembre, et a décalé l'échéance au 20 novembre. Dans un communiqué du 11, Darty explique que « *les travaux en cours ont bien progressé pour réaliser ces préconditions [du rachat, NDLR] ou y renoncer* », mais que son conseil d'administration a demandé « *aux autorités financières britanniques de prolonger l'échéance* » pour finaliser l'acquisition. La Fnac a donc jusqu'au 20 novembre pour confirmer ou non « *son intention ferme de déposer une offre* ».

Une fois cette étape franchie, resteront encore des échéances avant que le rachat de Darty par la Fnac ne soit effectif. Les approbations de l'offre par les deux conseils d'administration, d'abord. *A priori*, des formalités. Puis viendra l'étape, plus risquée et plus longue (de trois à neuf mois, selon un proche du dossier), de l'examen de l'opération par les Autorités de la concurrence, belge et surtout française. Bruno Lasserre, le président de l'Autorité française, semble bien décidé à examiner

ce rapprochement. Il a ainsi confié à la tribune du congrès de LSA sur les négociations commerciales, le 7 octobre, son intention d'intégrer dans le périmètre d'examen du rachat les activités e-commerce des deux entreprises, estimées à 585 M€ et à 525 M€ de chiffres d'affaires respectifs pour la Fnac et Darty. Une première...

Cessions de magasins à venir

E-commerce ou pas, le rapprochement devrait se traduire par des cessions de magasins. Certains experts évaluent la « casse » à 15 ou 20 magasins. En interne, on penche plus pour une dizaine. Paris *intra-muros*, avec un parc cumulé d'environ 25 magasins et des parts de marché très fortes pour les deux marques, sera le point d'achoppement principal. Et promet un lobbying intense. Le verdict des Autorités de la concurrence est en effet « *suspensif* » pour la suite de l'opération. S'il s'avérait trop lourd, il pourrait conduire à son abandon.

Une fois cette étape clé franchie, le projet doit de nouveau être validé par les conseils d'adminis-

tration puis, enfin, être approuvé par les assemblées générales des deux groupes. Et, à tout moment, les deux parties peuvent renoncer. Le chemin reste encore long avant de voir naître le nouveau champion de l'électrodomestique européen. En interne, on reste prudent, « *tant qu'un deal n'est pas définitivement signé, rien n'est fait* », rappelle un dirigeant.

Une prudence qui explique que, au-delà de leurs communiqués financiers réciproques, la Fnac et Darty ne font aucun commentaire officiel. Chez Darty, on glisse que les salariés peuvent être « *fiers du travail accompli* ». Façon de dire que la nouvelle offre de la Fnac valorise à une plus juste proportion les efforts faits par l'entreprise. Sa valeur a été presque triplée en deux ans et demi; elle a gagné près de deux points de part de marché, créé 53 nouveaux magasins en franchise et vu ses ventes progresser au cours des trois derniers semestres dans un marché en chute de 3%. Une façon de dire aussi que si les actionnaires passent, l'entreprise reste. ■

JÉRÔME PARIGI

En savoir
plus...

sur
lsa.fr